

# Résolution de structuration et de fonctionnement

**En préalable, il convient de s'engager d'abord sur un point primordial :**

**Le projet de mise en place, d'ici à trois ans, d'une structure Solidaires Culture répond à un choix politique indispensable à la structuration du secteur.** Le resserrement du champ de syndicalisation de Sud Culture sur le Ministère de la Culture et de la Communication et les établissements publics culturels qui en résultera, nous aidera sans doute – par le déplacement de certains débats et décisions au sein d'autres instances, à revivifier les réunions du Conseil des Sections en allégeant celui-ci de sujets qu'il n'est plus réellement en capacité d'aborder aujourd'hui.

**Cette évolution ne saurait aboutir, sous prétexte d'efficacité** (que ce soit en terme de revendications professionnelles, de défense des salariés auprès de leurs employeurs, de structuration, de formation, ...), **à un repli sur nous-mêmes** au motif qu'il reviendrait à terme à Solidaires Culture de s'investir dans les luttes citoyennes et les structures interprofessionnelles et d'être seule à faire un travail de sensibilisation visant à lier le monde du lieu de travail avec le monde extérieur.

**Ce n'est qu'à travers la poursuite de ses engagements militants, logistiques et financiers auprès du G10 Solidaires et des structures du mouvement social** que Sud Culture sera

en capacité de proposer aux salariés d'autres analyses aptes à favoriser l'émergence d'une transformation sociale.

**La résolution générale, la plate-forme interprofessionnelle et la Charte de l'adhérent** rassemblent en leur sein les objectifs auxquels nous avons adhéré depuis notre création (les différents axes politiques qui guident notre action, qui ont été adoptés à notre premier congrès et approfondis et réaffirmés depuis lors et que nous considérons comme des acquis de nos débats, au sein de Sud Culture) et le projet social émancipateur que nous cherchons à faire partager.

**Les nouveaux statuts élaborés pour notre syndicat consolident nos positions et nos pratiques**, le projet d'orientations revendicatives nous ouvre des axes de travail. La résolution présente sera donc axée sur le fonctionnement, la structuration et le développement de Sud Culture qui sont pour nous les bases concrètes indispensables pour mettre en œuvre nos orientations politiques.

**L'activité, la représentativité nationale acquise** lors des élections de 2000, l'implantation dans divers sites et secteurs, la crédibilité de nos interventions auprès du Ministère, l'image que nous donnons aux salariés d'un syndicalisme renouvelé, plus démocratique et en phase avec les enjeux de la mondialisation ne doivent pas nous cacher les difficultés auxquelles notre syndicat est confronté et les dysfonctionnements toujours plus nombreux que nous avons à gérer du fait, justement, de notre développement depuis notre premier congrès.

**Les trois années qui viennent seront décisives sur le plan de la poursuite et de la consolidation de notre syndicalisme** au

sein du MCC et plus largement dans les champs de la Culture. Il s'agit donc pour nous d'être en accord sur les buts à atteindre et d'être prêts à y investir les efforts de participation de chacun et chacune d'entre nous, nécessaires à leur réalisation.

En effet s'il est bien une " chose " qui a freiné le dynamisme que nous avons pour faire connaître nos positions et l'écho auprès des salariés pour notre syndicalisme et ses pratiques, c'est bien le manque cruel de militants pour mettre en œuvre tous les aspects et les choix syndicaux que nous avons décidé de mettre en avant.

L'essoufflement ressenti par les uns et les autres au cours de l'année écoulée est bien la preuve qu'il nous faut collectivement aujourd'hui et pour les trois années à venir répondre à ce problème sous peine de risquer l'éclatement de notre syndicat ou de rendre impossible la mise en œuvre des résolutions politiques que nous avons prises.

Ainsi, il ne saurait être question en effet pour nous, de nous laisser croire que la perspective de création de Solidaires Culture suffira à poursuivre plus facilement notre projet syndical commun et permettre de régler tous les problèmes rencontrés. Dès lors, nous devons être conscients des divers axes sur lesquels nous avons à travailler. Des principes que nous avons essayés de tenir au mieux et qui doivent toujours être à la base de notre action.

**Le lien entre l'extérieur et l'intérieur, la sensibilisation des personnels sur les enjeux de société,** base

de notre différence,  
**la précarité, l'exclusion, la discrimination au cœur de nos analyses**, de nos interventions et de nos luttes,  
**l'investissement dans les luttes citoyennes** et dans les structures interprofessionnelles,  
**la volonté d'information et de consultation des salariés** notamment dans les luttes et les grèves,  
**l'ouverture de notre syndicat à toutes les catégories** et à tous les statuts des personnels,  
**la recherche de l'unité** syndicale, etc.,  
sont pour beaucoup dans l'écoute et la confiance générée chez les salariés. Cela est bien la preuve que cette façon de faire du syndicalisme rencontre l'approbation de nombreux collègues et notamment des plus jeunes d'entre eux qui font aussi partie des générations sacrifiées par des années de martèlement sur l'efficacité, la rentabilisation, la mondialisation financière, la fin des utopies, et que le besoin d'un syndicalisme plus offensif et plus solidaire -en face d'un syndicalisme d'accompagnement et de services- se fait ressentir.

**Les décharges syndicales non permanentes et notre volonté de limiter tant que possible les cumuls de mandats**, bien que difficiles à tenir lorsque le nombre de militants n'est pas suffisant,  
**la possibilité pour tout adhérent/e de participer à notre instance politique** (BN), groupes de travail, commissions... afin qu'ils puissent participer aux débats et aux choix de notre syndicat,  
**notre volonté de diffuser à tous les adhérents**

**un grand nombre de documents** qui permettent à tous d'être au fait des analyses et des enjeux, etc., ont permis à tous les niveaux des possibilités d'investissement collectif répondant aux rythmes et aux envies de chacun et de chacune.

**Ces quelques orientations fortes ont été, pour partie, à la base de notre pugnacité,** de l'implantation de notre syndicat à l'intérieur des services du MCC comme à l'extérieur, de la représentativité ministérielle que nous avons obtenue, des militants qu'elles ont fait naître... Maintenant elles doivent être consolidées par un approfondissement des analyses et des revendications (sur le canevas élaboré dans les projets de résolution générale et de plate-forme interprofessionnelle et dans celui d'orientations revendicatives de notre syndicat proposé au congrès) et par une volonté de structuration et de fonctionnement qui nous permettrons de convaincre un plus grand nombre de salariés et de militants ( ! ) de la justesse de celles-ci.

### **La formation syndicale.**

**La formation est un des éléments clefs du syndicalisme** pour réussir le partage d'une identité commune, le renouvellement des structures et des militants, pour donner les moyens à chacun/e de prendre en charge un secteur ou une activité au sein du syndicat, d'être en capacité de représenter et de défendre les salariés sur un plan individuel ou collectif, pour garantir la préservation des principes à l'origine de la création d'un courant syndical et la poursuite de ses objectifs ( ce point étant véritablement la gageure lorsqu'un syndicat trouve un écho auprès d'un nombre

toujours plus nombreux de salariés).

**Une commission au sein de notre syndicat doit être mise en place**, il s'agit pour les sections de s'y investir largement, de nombreux militants/adhérents étant, de part leur activité professionnelle ou leurs compétences personnelles, tout à fait à même de mettre en place et d'organiser celle-ci, en articulation avec les G10 locaux qui tentent d'en développer une au niveau interprofessionnel. Il s'agira pour nous de commencer à mettre sur pied les grandes lignes et les outils de cette politique de formation.

### **Le juridique.**

**En coordination avec le pôle juridique du G10 Solidaires** et à terme avec Solidaires Culture lorsque celle-ci sera créée, Sud Culture doit participer à la mise en place d'un groupe de militants prenant en charge les relations avec notre conseil juridique, le montage des dossiers des sections et adhérents dans les différentes instances judiciaires, (TA, TI, TGI, Prud'Hommes, ...), leur formation propre et celle des adhérents, etc.

### **La participation aux structures interprofessionnelles et aux réunions avec les structures associatives du mouvement social :**

**Travailler à la construction et au développement du G10 Solidaires**, agir en commun avec des associations et mouvements qui partagent des valeurs similaires aux nôtres et qui luttent aussi, dans leur domaine, contre le libéralisme et leurs conséquences et participer ainsi à mieux peser dans les différents rapports de forces aptes à favoriser une évolution plus large du mouvement syndical et la mise

en œuvre de propositions alternatives, ne doit pas être pour notre syndicat une affaire de " spécialistes " mais irriguer toute notre démarche au quotidien.

**L'investissement d'un plus grand nombre de militants,** de sections

doit être recherché, chacun/e doit pouvoir participer, dans le strict respect des mandats collectifs, à une instance de débat, une commission, une structure unitaire au plan local ou au plan national, en comprendre les enjeux, travailler en son

sein et ainsi créer les liens et les conditions pour que notre syndicat continue à l'intérieur comme à l'extérieur de convaincre de l'absolue nécessité de la solidarité entre les salariés de tous les secteurs, les chômeurs, les précaires, les exclus, les " sans ",... pour faire face aux choix faits par les acteurs de la mondialisation libérale et financière (lobbies, grands groupes, états, institutions internationales -FMI, OMC, BM-).

**L'appui aux sections, les instances.**

**Donner les moyens d'une démocratie plus directe,** consulter les salariés, les adhérents, agir afin qu'ils soient plus à même de comprendre les enjeux et prennent en dernier ressort les décisions qui les concernent, est un de nos objectifs. Il passe par le soutien, la coordination et l'animation des sections.

**Aider les sections dans leur travail quotidien avec les salariés,**

leur fournir tout les appuis nécessaires est indispensable afin qu'elles puissent faire face à un milieu du travail qui devient, dans le privé comme dans le public, plus difficile à appréhender

et dans lequel la lourdeur des Directions des Ressources Humaines,

des nouvelles méthodes de management, participent à rendre

le dialogue social souvent inopérant pour obtenir des améliorations

dans les conditions de travail quotidiennes ; les militants étant

confrontés par ailleurs à une multiplication des statuts -notamment les plus précaires- qui permettent difficilement aux personnels concernés d'avoir un rapport de force positif.

**La rencontre et le suivi des sections** -surtout celles réunissant

des primo-syndiqués- doit être prise en charge par des militants plus aguerris qui doivent pouvoir se rendre à des AG, d'adhérents comme de salariés, dans les instances lorsque le besoin s'en fait sentir.

**La documentation consultable à la permanence par les sections** doit être étoffée.

Une réflexion doit s'engager au sein de notre syndicat sur les instances de " dialogue social " (du privé comme du public), leur utilité et la stratégie que l'on peut mettre en place pour obtenir des résultats concrets pour les salariés et ne pas y perdre un temps militant précieux.

**La trésorerie, les adhésions.**

**La mise en place d'une trésorerie plus " professionnelle "** doit être

poursuivie afin de faire face à l'augmentation du nombre des adhérents et des dépenses que nous avons, notamment par la mise en place d'un fichier d'adhérent/e/s plus performant

et utilisable comme outil de communication vers les adhérents (mails, listes de diffusion, publipostage, etc.). Des réunions annuelles des trésorier/e/s pourraient aider à l'amélioration du système actuel par un partage des données, des maquettes et des outils de suivi.

Une nouvelle grille de cotisations sera proposée au cours de l'année 2003.



## **La plate-forme revendicative Sud Culture.**

**Faire un syndicalisme qui se propose de faire le lien entre le monde du lieu de travail et le monde extérieur ne veut pas dire occulter les revendications professionnelles des salariés.**

Le projet d'orientations revendicatives Sud Culture présentée au Congrès doit servir de canevas pour les trois prochaines années à des réunions des différents secteurs de notre syndicat pour approfondir nos revendications notamment

sur les thèmes sectoriels, professionnels, salariaux, d'action sociale, ceux-ci ayant été jusqu'ici laissés de côté, dans l'attente de périodes plus calmes de notre " activisme " syndical.

Par ailleurs, le sujet de la précarité, en articulation avec l'US Solidaires Culture et le G10 Solidaires, pourrait faire

l'objet d'un groupe de travail particulier qui nous permette d'aboutir à mettre

par écrit des bilans et des analyses que nous sommes à même de fournir au vu des expériences multiples que nous connaissons

et des multiples interventions que nous avons eues.

## **...avec de nouvelles formules à mettre en place...**

**Si le besoin d'investissement militant est indispensable, il doit être accompagné par la mise en place ou le développement des structures internes de travail, de débats et de démocratie.**

La nouvelle organisation, proposée dans nos nouveaux statuts, supprime, par pragmatisme, l'Assemblée Générale des adhérents entre deux Congrès, insiste sur le rôle politique du Conseil des Sections (CdS) et permet d'en renforcer

le poids par le système de vote proposé, établit plus clairement le simple rôle exécutif du Secrétariat National (SN), pose les prémisses de la réflexion que nous devons mener sur la structuration horizontale de notre syndicat et de la relation entre le national et le local, par la création d'une responsabilité de Délégué régional.

Cette nouvelle structuration peut nous permettre, parallèlement à la création de Solidaires Culture, de redonner souffle à notre instance politique, qui aujourd'hui étouffe sous le nombre de sujets à aborder.

**Cependant, le Conseil des Sections, organe politique de notre syndicat**, garant de la démocratie au sein de celui-ci et lieu du débat entre les sections, ne peut pas prendre en charge en " instance plénière " les différents chantiers sur lesquels nous nous proposons d'avancer.

**Il doit par contre être à l'initiative de structures de travail sur les revendications**, les stratégies à mettre en place, de coordinations entre les sections et isolés d'un même secteur pour faciliter l'échange et la mise en place des revendications professionnelles, de commissions pour préparer un dossier, de réunions pour travailler sur les instances, etc., pouvant associer des militants et adhérents de nos divers secteurs intéressés pour travailler sur un objectif, un secteur, un sujet particulier dont le CS, dans le respect des mandats du Congrès, déciderait la mise en œuvre, la priorité, l'intérêt, etc.

**Ces structures étant animées par un militant chargé du suivi**, de sa présentation en CS et attentif à ce qu'elles aboutissent à des documents ou décisions concrètes et diffusables aux adhérents, aux sections, aux salariés, etc.

Par ailleurs, des réunions devront être mises en place pour tisser des liens avec les syndicats du G10 Solidaires avec lesquels nous avons des croisements de champs de syndicalisation et de thèmes communs de revendications, à savoir Sud Education, Sud Etudiant, Sud Collectivités Territoriales, etc.

[haut page](#)

### **...et une permanence nationale à organiser.**

#### **La difficulté de fonctionnement de notre permanence nationale,**

depuis que nous avons atteint la représentativité au sein du MCC, a souvent été un sujet d'échanges, de réflexions, d'alarmes. Notre objectif de faire se développer un syndicalisme de transformation sociale, avec toutes les implications que nous nous efforçons de tenir, ne se fera pas sans le renforcement militant au sein de celle-ci et une réelle coordination, avec un partage de l'information et des " tâches " entre ceux qui " tiennent " la permanence, ceux qui assument une responsabilité, le suivi d'un dossier ou ceux qui plus largement participent à l'activité de notre syndicat au niveau local et enfin ceux qui adhèrent à ses idées.

**L'engagement d'un nombre plus conséquent de militants** et la prise en charge de l'organisation et de la coordination par un ou plusieurs d'entre nous est incontournable.

Nous devons aussi mener une stratégie d'utilisation optimale des droits syndicaux en matière de décharge de travail

pour que les permanences locales ne pâtissent pas de l'indispensable consolidation de notre permanence nationale.

## **Des élections**

**professionnelles, des droits syndicaux et de la représentativité.**

**Encore plus qu'il y a trois ans, il nous faut rappeler l'enjeu primordial pour notre syndicat, pour la création à venir de Solidaires Culture, pour notre engagement interprofessionnel**

**et aux côtés des structures du mouvement social** que sont les prochaines échéances électorales au sein du Ministère de la Culture.

Les moyens humains et matériels dont nous disposons aujourd'hui

sont l'essentiel -avec notre conviction personnelle- de ce que nous

pouvons offrir, en le mutualisant au maximum, aux sections, aux associations,

aux salariés, aux précaires, aux " sans " et ils sont obtenus grâce aux résultats électoraux.

**Notre représentativité, si elle est en progression grâce aux votes des salariés,**

permettra aussi à nos analyses et à nos positions de compter davantage au sein d'un Ministère de la Culture où la seule organisation syndicale réellement prise au sérieux est la CGT.

Elles auront lieu fin 2003 et il s'agit de nous y préparer dès à présent, de mettre en place les moyens

de toucher les différents secteurs importants où Sud Culture est peu ou pas représenté (CMN, DMF, Écoles d'architectures, Musées, Monuments, CNC,...) notamment par l'utilisation de tous les outils de communication.

**A côté des élections du MCC, les élections**

**prud'homales du 11 décembre 2002, doivent permettre à Solidaires**

de faire avancer le dossier de la représentativité,  
afin que dans d'autres secteurs (du privé notamment), les  
idées que nous défendons puissent rencontrer les salariés,  
et favoriser ainsi la montée d'un mouvement social en capacité  
d'imposer  
un autre monde.